

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANNEPLAA

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU 15 septembre 2026
En exercice	Présents	Votants	L'an deux mille vingt-six et le quinze septembre à 20h00, le Conseil municipal de LANNEPLAA, s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, Vincent BORDENAVE, affichée et transmise par voie électronique le 08 septembre 2026, et sous la présidence de ce dernier.
11	10	10	
Date de la convocation : 08 septembre 2026			

Présents : Vincent BORDENAVE, Maire, Éric NOTARIO, Karine DARRIEULAT et Franck LAULHÉ, Adjoints, Audrey LABASTIE, Nadine SAHORES, Julien GODRIE, Carole SARTHOU, Vincent MARTINET, Pierre ZIEGLER, conseillers municipaux.

Absent avec procuration :

Absents : Maryse DIRSON

Secrétaire de séance : Franck LAULHÉ

Demande d'autorisation environnementale déposée par la société Travaux Routiers du Sud-Ouest (Avis CM20260915-01)

Monsieur le Maire expose le projet d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur les communes de Loubieng, d'Ozenx-Montestrucq et de Laà-Mondrans pour lequel une enquête publique est organisée du 24 septembre au 27 octobre sur la demande d'autorisation environnementale.

Il indique que, conformément au code de l'environnement, l'avis du conseil municipal de Lanneplaa est sollicité.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ÉMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale déposée par la société TRSO en vue de l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur les communes de Loubieng, d'Ozenx-Montestrucq et de Laà-Mondrans

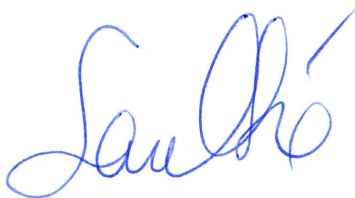
CHARGE Monsieur le Maire d'informer de la présente Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Pour	Abstention	Contre
07	03	0

*Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.*

Le secrétaire de séance,

Franck LAULHÉ



Le Maire,

Vincent BORDENAVE

